

# SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG

## DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL SEANCE DU 4 FEVRIER 2026

Nombre de membres  
du Comité Syndical  
du Syndicat **21**

Nombre de membres  
qui se trouvent en  
fonction **21**

Nombre de délégués :  
- présents : 11  
- représentés : 4  
TOTAL **15**

L'an deux mille vingt six, le 4 février à 18 heures 00, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président.

### Membres présents :

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM- MUTZIG</b>	<b>EUROMETROPOLE DE STRASBOURG</b>	<b>SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE- MOSELLE</b>
- M. Eric FRANCHET M. Alexandre GONCALVES - Mme Chantal JEANPERT M. Jean-Luc SCHICKELE M. Pierre THIELEN	- - M. Jean HUMANN - - M. Thierry SCHAAL M. Laurent ULRICH	- - Mme Michèle ESCHLIMANN - M. Alain JEROME - M. Denis TURIN

### Membre représenté :

Mme Marie-Reine FISCHER, ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE  
Mme Catherine GRAEF-ECKERT, ayant donné procuration à M. Laurent ULRICH  
M. Jean-Louis BATT, ayant donné procuration à M. Pierre THIELEN  
M. Pierre BURTIN, ayant donné procuration à Mme Michèle ESCHLIMANN

### Excusés :

M. Julien HAEGY de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG,  
M. Marc HOFFSESS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG  
Mme Pia IMBS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,  
M. Pierre OZENNE de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,  
M. Christian HALTER du SDEA,  
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE du SDEA.

**N° 26-02**

**LE COMITE SYNDICAL**

**VU** l’article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au rapport d’activité annuel et notamment son alinéa stipulant qu’il incombe au Président de l’Établissement Public Intercommunal d’adresser chaque année au Maire de chaque Commune membre un rapport retraçant l’activité de l’établissement ;

**VU** à ce titre, le rapport d’activité 2025 du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig présentant :

- le contexte de l’année 2025,
- la vie du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig : comité syndical, conférence des maires, équipe,
- les missions d’animation à l’échelle du bassin versant,
- les actions de prévention des inondations,
- les actions pour les milieux aquatiques,
- les actions de communication et sensibilisation,
- une synthèse budgétaire,

et diffusé à l’ensemble des membres du Comité Syndical, lors de la convocation à la séance ordinaire du 4 février 2026 ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Président ;

**ET APRES** en avoir délibéré ;

**A l’unanimité**

**prend acte**

dans la rédaction proposée, du rapport d’activité 2025 du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

*Transmis au représentant de l’Etat le : 5/02/2026*

*Publié le : 5/02/2026*